



# Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



Notification 2016/007

13 avril 2016

## NOTIFICATION AUX PARTIES

### OPPORTUNITÉS DE FINANCEMENT DE L'USFWS POUR LES ESPÈCES MIGRATRICES

Le Secrétariat de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) a le plaisir de vous faire part des prochaines possibilités de financement des programmes des affaires internationales du Service de Pêche et Vie Sauvage des États-Unis (USFWS), notamment:

- *Lutte contre le trafic de faune sauvage* – date limite de pré-soumission est **22 avril**;
- *Amérique du Sud* – date limite de soumission est **2 mai**;

Les instructions pour les candidats sont disponibles [ici](#).

Ces subventions visent à la promotion d'objectifs compatibles avec ceux de la Convention et de ses accords spécialisés, et peuvent donc constituer des sources de financement soutenant la CMS dans la mise en œuvre d'activités de conservation sur le terrain.

Le Secrétariat de la CMS encourage ses Parties et ses partenaires à proposer des projets qui contribuent à la mise en œuvre de la Convention et de ses instruments, et s'efforcera d'appuyer ces propositions par des lettres de soutien.

Toute personne éligible et souhaitant soumettre aux programmes USFWS une proposition de projet soutenant les objectifs de la CMS, est invitée à contacter la personne suivante:

Laura Cerasi

Administratrice associée chargée de la Collecte de fonds et des Partenariats

Secrétariat PNUE/CMS, E-mail: [laura.cerasi@cms.int](mailto:laura.cerasi@cms.int)

<http://www.cms.int/en/news/notifications>